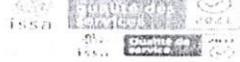


**CNPS**  
Caisse Nationale de Prévoyance Sociale  
vous ne serez jamais seul



**NSIF**  
National Social Insurance Fund  
You will never be alone



Direction des Affaires Générales/Sous-Direction des Moyens Généraux/Service des Marchés

DECISION N° 179/21/DG/CNPS DU

**10 NOV. 2021**

Portant attribution de la Lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°22/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/21 du 22 septembre 2021 relatif à la mise aux normes des installations électriques du nouveau complexe sis au Centre Hospitalier d'Essos à Yaoundé

**LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE**

- VU le Traité révisé de la Conférence Inter africaine de la Prévoyance Sociale du 14 février 2014, ratifié par décret n°2020/239 du 28 avril 2020 ;
- VU l'Ordonnance n°73/17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale, modifiée par la loi n°84/006 du 04 juillet 1984 ;
- VU le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination de la Présidente du Conseil d'Administration de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU la Résolution n° 36/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la CNPS.
- VU la Résolution n°01/21/PCA du 08 février 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 36/19/PCA du 31 juillet 2019 fixant les modalités de passation des marchés à la CNPS.
- VU l'Avis d'Appel d'Offres n° 22/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/21 du 22 septembre 2021 ;
- VU le rapport des travaux de la sous-commission d'analyse du 22 octobre 2021 ;
- VU le Procès-Verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés chargée des Bâtiments et Equipements collectifs en sa session du 01 novembre 2021.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Le soumissionnaire Ets TRAS est déclaré adjudicataire de la Lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres n° 22/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/21 du 22 septembre 2021 ci-dessus visé, conformément au tableau ci-après :

Lot	Attributaire	Montant Corrigé	Rabais (5%)	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	ETS TRAS B.P 6476 -Yaoundé	27 090 000	1 354 500	25 735 500	04 mois

**Article 2.-** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

**Ampliations :**

- PCA
- CIPM-BEC
- DFC
- DAG/SM

Yaoundé, le

**10 NOV. 2021**



*Noël Alain Olivier Mekula*

*Mwondo Akame*

**CNPS**  
Caisse Nationale de Prévoyance Sociale  
Vous ne serez jamais seul



**NSIF**  
National Social Insurance Fund  
You will never live alone



Direction des Affaires Générales/Sous-Direction des Moyens Généraux/Service des Marchés

COMMUNIQUE N° 64/21/DG/CNPS DU 10 NOV. 2021

PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 22/AONO/CNPS/DG/CIPM-BEC/21 DU 22 SEPTEMBRE 2021 RELATIF A LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES DU NOUVEAU COMPLEXE SIS AU CENTRE HOSPITALIER D'ESSOS A YAOUNDE

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 22/AONO/CNPS/DG/ CIPM-BEC/21 du 22 septembre 2021 relatif à la mise aux normes des installations électriques du nouveau complexe sis au Centre Hospitalier d'Essos à Yaoundé, se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant Corrigé	Rabais (5%)	Montant HTT	Délai d'exécution
Lot unique	ETS TRAS B.P 6476 Yaoundé	27 090 000	1 354 500	25 735 500	04 mois

Ledit soumissionnaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9<sup>ème</sup> étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS, place de l'Indépendance pour les formalités de notification de ladite Lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés, 4<sup>e</sup> étage, porte 416 de l'immeuble CNPS sis à l'Avenue Kennedy. Passé ce délai, celles-ci seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

Yaoundé le 10 NOV. 2021

Ampliations

- PCA
- Affichage
- DAG
- SM
- Archives/Chrono



Noël Alain Olivier Mekube  
Mwondo Akame